

ADDIP

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'IDENTITE DES PYRENEES

Coordination Pyrénéenne ADDIP - CONTACT: coordination.addip@gmail.com

Tél: 06 77 22 85 54 - 06 30 36 97 52 - 06 71 66 91 85

« La France devra choisir dans le Massif des Pyrénées (comme dans le Massif Central ou le Massif Alpin) entre le soutien au pastoralisme, à une économie de montagne porteurs de valeur ajoutée, d'identité, de richesses, et les prédateurs. » 18/12/2013. JL Chauzy, Président du Conseil Economique Social et Environnemental de Midi-Pyrénées et JL Cazaubon, ancien Président de la Chambre Régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées.

LES PYRÉNÉENS ONT DIT NON !

COMITE DE MASSIF du vendredi 1er juillet 2016 à Toulouse

Par deux fois, le Comité de Massif des Pyrénées s'est prononcé contre les réintroductions d'ours dans les Pyrénées.

Ce 29 juin 2016, à la veille du vote de cette instance sur l'arrêt ou la poursuite des lâchers, les élus et représentants majeurs du territoire pyrénéen :

- S'opposent à toute reprise des réintroductions d'ours dans les Pyrénées
- Appellent les membres du Comité de Massif à respecter le choix des pyrénéens, en votant NON à tout lâcher d'ours immédiat ou futur.

L'ADDIP, coordination pyrénéenne, porte ci-joint à votre connaissance ces positions, fédère le front commun d'opposition pyrénéen et organise la mobilisation des citoyens depuis toutes les vallées Pyrénéennes jusque devant la Préfecture à Toulouse.

Dans ce dossier :

- Motion du Conseil Départemental de l'Ariège
- Prise de position de l'Association des chambres d'agriculture des Pyrénées (ACAP)
- Prise de position d'Ariège Ruralité (agriculture, pêche, chasse, pastoralisme)
- Prise de position de l'Association des pâtres de l'Ariège
- Témoignage de Gérard Pujol, éleveur à Seix en Couserans (09)

L'ADDIP, qui sommes-nous ?

Depuis 2002, l'ADDIP coordonne les actions de la communauté montagnarde pyrénéenne face à l'agression que représente l'expansion des grands prédateurs contre nos modes de production et d'usage de l'espace montagnard. Apolitiques et asyndicales, ses 5 associations, l'aspap (09), l'aspaa (11), l'adip31 (31), l'aspp65 (65) et la ftem (64) rassemblent plusieurs milliers d'adhérents : éleveurs, citoyens, syndicats, collectivités locales, acteurs du développement économique.



**Motion présentée par le Groupe Majoritaire
du Conseil départemental de l'Ariège**

Le Conseil départemental de l'Ariège est informé de l'ordre du jour du Comité de Massif pour la réunion informelle du 1^{er} juillet 2016 destinée à examiner et donner son avis sur les propositions du Volet Ours Brun de la Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité.

Le Conseil départemental de l'Ariège s'oppose à toute décision de réintroduction d'ours sur notre territoire.

D'une part parce que cette espèce d'ours slovène n'est absolument pas menacée dans son territoire d'origine, où le nombre est même en augmentation.

D'autre part parce que cette introduction est défavorable à toutes les autres formes d'occupation et d'activité sur les espaces montagnards ariégeois, en particulier les activités pastorales, touristiques, les exploitations forestières, ressources essentielles pour notre Département.

Pour toutes ces raisons :

- Le Conseil départemental de l'Ariège maintient fermement son opposition à toute nouvelle réintroduction d'ours sur le territoire national.
- Condamne les réintroductions d'ours sur les territoires frontaliers en infraction avec les règles démocratiques prévues et soutiendra toute action en justice destinée à faire notamment respecter l'article 22 de la Directive Habitat.
- Demande à ce que cette position soit prise en compte par le Comité de Massif lors de cette réunion du 1^{er} juillet.

Vote à l'unanimité le 27/06/2016.

POUR DES PYRENEES FAITES POUR LES HOMMES

Le 11 janvier 2012, le Comité de Massif a adopté à l'unanimité la Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité (la SPVB). Cette stratégie avait alors pour objectif une vision globale et partagée sur les enjeux de préservation et de mise en valeur des espaces et des milieux pyrénéens remarquables. Elle devait également s'astreindre à respecter les critères du développement durable - écologique, économique et social - tout en soulignant le caractère souvent transfrontalier de certains enjeux et actions à conduire. A noter que cette stratégie n'avait pas vocation à pallier l'absence d'un plan ours.

Mais ce n'est finalement pas la direction prise par la SPVB puisqu'un plan ours a été élaboré en 2014.

Pourtant le double refus de ce plan (refus d'émettre un avis lors de la commission permanente du 16 décembre 2014 et refus de réunir le Comité de Massif) est une sanction d'une gouvernance de massif confinée dans l'inaction (SPVB en dormance depuis 18 mois) et qui méconnaît très largement les réalités économiques et sociales des populations pyrénéennes.

Enfin, la récente réintroduction d'ours sur les territoires transfrontaliers est en infraction directe avec les règles démocratiques prévues par l'article 22 de la Directive Habitat.

L'ordre du jour du prochain Comité de Massif illustre parfaitement cette situation puisqu'il porte à l'examen et au vote le volet ours de la SPVB. C'est une aberration ! La présence d'ours dans les Pyrénées est incompatible avec les activités humaines endémiques des territoires montagnards et en particulier agricoles et pastorales. En introduisant l'ours brun, c'est la désertification des territoires montagnards qui se poursuit. Chercher l'erreur...

Le bureau de l'ACAP s'oppose à toutes propositions d'introduction et enjoint les élus du Comité de Massif à rejeter toutes propositions d'introduction de l'ours dans les Pyrénées.

Décidemment, il est grand temps de redonner un sens politique au Comité de Massif. A lui de prouver qu'une reprise en main de la gouvernance de massif au service de l'économie réelle et des territoires pyrénéens est possible dès demain.

Ariège Ruralité communique :

Ariège Ruralité s'est réunie le lundi 20 juin 2016 dernier pour évoquer le vote programmé du nouveau plan ours de la Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité lors de la prochaine réunion plénière du Comité de Massif le vendredi 1^{er} juillet prochain.

D'une seule voix, les différents membres d'Ariège Ruralité (la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, les Jeunes Agriculteurs, la FDSEA, l'ASPAP, L'Association Joseph Artigues de Piégeurs Agréés de l'Ariège, L'Amicale des Chasseurs de Montagne de l'Ariège, La Fédération des Chasseurs de l'Ariège, la Fédération Pastorale et le Syndicat de Propriétaires Forestiers privés, Syndicat départemental de la Propriété Privée Rurale) se sont exprimés contre toute nouvelle réintroduction d'ours dans le massif pyrénéen et contre tout nouveau plan ours.

Ariège Ruralité appelle le monde rural et montagnard à exprimer son rejet de la politique conduite sur le sujet et les projets inacceptables qui en découlent. Ariège Ruralité appelle donc à la mobilisation, le vendredi 1^{er} juillet à 9h30 place Saint-Etienne devant la préfecture de Toulouse. A cette occasion il sera exigé des membres du Comité de Massif qu'ils respectent le choix des pyrénéens et qu'ils votent contre ce nouveau plan ours.

Jean- Luc Fernandez

Président d'Ariège Ruralité

Président de la Fédération des Chasseurs de l'Ariège

Le Couloumié - Labarre - 09000 Foix



Communiqué, 23 juin 2016

L'Association des Pâtres se positionne contre de nouvelles réintroductions d'ours

Montagnes aux reliefs accidentés, aléas météorologiques, le métier est soumis, d'office, à des difficultés, au quotidien, liées au biotope, qu'il faut allier aux besoins quotidiens du troupeau (nourriture, soins...), tout en veillant à une bonne utilisation de la montagne pour préserver la ressource et l'améliorer. C'est ce qui nous passionne.

Tous les jours, il peut nous manquer des bêtes, même en double poste avec 2 fois 42 h par semaine et même par beau temps. Certaines estives sont d'ailleurs gardées en escabots, par tradition peut-être, par habitudes du troupeau depuis des générations, mais aussi par nécessité dans certains quartiers.

Notre métier s'exerce sur la saison, et requiert une résistance physique, et morale, sur la durée (4 à 6 mois). Jusqu'à la fin de la saison, le pâtre a l'objectif d'avoir le moins de pertes dans son troupeau, de descendre des brebis et des agneaux en bon état.

Depuis les années 2000, la pression de la prédation s'accroît, il y a davantage d'ours, et de loups. Durant la saison 2010, un pâtre ariégeois a eu des dégâts imputables à l'ours et au loup à 1,5 mois d'intervalle. Avec la prédation, toutes les difficultés sont accentuées et de nouvelles apparaissent.

Depuis 2011, l'association organise tous les automnes un temps de parole partagé pour que les pâtres puissent exprimer ce qu'ils ont envie et besoin, après une saison pour certains très liée à de la prédation.

L'association a toujours reconnu les difficultés qu'engendre la prédation, et se positionne précisément sur le sujet depuis octobre 2014 :

- **l'association soutient tous les bergers et vachers ;**
- **l'association reconnaît les cas d'impossibilités de mise en place des moyens de protection ;**
- **l'association s'oppose à une nouvelle réintroduction d'ours ;**
- **l'association estime qu'il y a une mauvaise gestion par l'État de l'ours et du loup.**

Le contexte de prédation induit des complications quotidiennes de travail au troupeau pour les pâtres, un surcroît de travail, et des complications d'ordre psychologique dues au stress et aux angoisses supplémentaires. Le pâtre ne peut plus faire correctement le travail initial pour lequel il est embauché. Comment justifier les nombreuses manquantes dues à la prédation, et comment les accepter moralement ? C'est d'autant plus insupportable quand les compétences du pâtre sur la conduite du troupeau sont remises en question... Toutes ces complications sont aussi vécues par les éleveurs, et cela engendre parfois des réactions conflictuelles entre éleveur et pâtre. Si une attaque est un fait, le cumul d'attaques en est un autre. On touche à la résistance de l'humain.

Juin 2016 - L'ASPAP, Association pour la sauvegarde du patrimoine d'Ariège-Pyrénées a recueilli les témoignages de « ceux d'en haut », les éleveurs transhumants, ceux à qui on tend rarement ou jamais le micro.

Début juin 2016, Gérard Pujol, éleveur sur la Commune de Seix a souhaité réagir avec force face aux mensonges et à l'intoxication véhiculée par les pro-ours pour qui la cohabitation avec l'ours est possible et même déjà effective en Ariège. Gérard Pujol est également Responsable et berger sur l'estive d'Arréou à Seix, dans l'ouest de l'Ariège, au sud de Saint Girons.

En Ariège en 2013, 2014 et 2015, 100% des estives équipées des moyens de protection préconisés par l'Etat, dont la sienne, ont subi des dommages d'ours.

« Nous avons voulu tester les outils et moyens dont on nous rabattait les oreilles en disant qu'ils nous aideraient à protéger nos troupeaux en estive. Si les éleveurs montent les ovins, bovins, et équins en estive s'est pour qu'ils libèrent les exploitations de vallées, qu'ils profitent de l'herbe fraîche et abondante présente sur les estives.

Ce n'est surtout pas pour voir leur troupeau décimé par l'ours.

Il n'en est rien aujourd'hui, je peux l'affirmer, les chiens patous n'ont aucune utilité dans la protection de nos troupeaux. J'ai vu l'ours dévorer une brebis non loin du chien...

Ils sont par contre une contrainte supplémentaire, pour les alimenter par exemple (ils doivent rester en permanence sur le troupeau, et nous devons donc attendre que les chiens se nourrissent avant de lâcher les brebis, encore du temps en moins sur l'alimentation des brebis).

Mais ils représentent surtout une grosse inquiétude; il y a du monde qui passe sur l'estive, la montagne est très accessible, et déjà l'année dernière j'ai constaté deux attaques sur des randonneurs, une a fait l'objet d'un signalement à la gendarmerie et en mairie. Tout ce qui est extérieur au troupeau représente une menace pour le chien, touristes, vaches, veau ...

Un veau est rentré dans le troupeau et a été attaqué par un chien ; blessé, les soins vétérinaire du veau n'ont pas été pris en charge. Les estives ne sont pas des espaces cloisonnés où d'un côté il y a les brebis, de l'autre les vaches et encore de l'autre côté les touristes, c'est un tout, les chiens de protection en plus de ne pas être infaillible de nous rajouter une charge de travail, déséquilibrent le système montagnard, au risque de voir de moins en moins de touristes sur les chemins de randonnées et dans les vallées.

Non seulement l'ours décourage les éleveurs à continuer l'estive dans ces conditions mais , à terme , si nous laissons faire ce sont les touristes qui ne viendront plus. Est-ce logique par rapport aux activités pastorales et touristiques ?

Les clôtures, parlons-en. Outre le fait qu'elles obligent le pâtre à rassembler tous les soirs le troupeau c'est contraire aux règles de bonne conduite d'un troupeau . En saison chaude les animaux mangent à la tombée de la nuit .C'est un contresens de parquer les brebis toujours au même endroit, les risques de piétin et boiteries sont ainsi multipliés.

Et puis, qui peut laisser croire que trois fils de clôture vont dissuader l'ours ? J'ai eu le parc construit sur l'estive complètement détruit lorsque l'ours a attaqué mais également une brebis morte parce que prise dans les fils. Où est le bien-être animal que l'on nous demande de respecter en tant qu'éleveur ... ?

Les Bergers itinérants de l'Etat, qu'elle pantalonnade de laisser croire que leur présence peut dissuader l'ours .Je n'incrimine pas celles et Ceux qui choisissent cette activité pour un été, au contraire car il leur en faut du courage, dans la nuit , sous la pluie pour tenter d'accomplir cette mission . Mais j'ai vu des brebis attaquées à quelques mètres des tentes qui leur servaient d'abris

Les conclusions pour moi sont sans appel en 2007 nous avions 2000 brebis sur l'estive, aujourd'hui nous arrivons péniblement à 800, qui veut monter à l'estive dans ces conditions ? La montagne se meurt. En 2007 les brebis tuées par l'ours et les non trouvées représentaient 2% de pertes par an, aujourd'hui nous sommes à 7% et c'est de pire en pire.

Oui, je m'interroge , on ne pourra continuer longtemps comme cela , nous allons devoir abandonner l'estive , mais , par contre , nous n'assumerons pas les conséquences qui vont en découler. »

Gérard Pujol, éleveur transhumant, Seix en Couserans, Ariège.